



Litige sur un droit de passage

Par **pepe**, le **30/01/2008** à **21:24**

mon voisin doit passer sur mon terrain pour avoir acces a son compteur d'eau sans que celui est une servitude de passage.nous lui avons demande de le deplacer et celui ci nous a repondu que le compteur etait deja la quand nous avons achete le terrain donc il etait hors de questions qui le deplace et meme que c'etait a nous de payer puisque c'est nous qui avons demande a ce qu'il le deplace.Comment faire valoir nos droits?